

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la délibération
23	23	19

Date d'affichage : 21/11/2025

2025-11-04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAL D'ARRY (14210)

Séance du 18 novembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le douze novembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian VENGEONS.

Présents : VENGEONS Christian, ALEXANDRE Yves, BLIN Annie, DAUTY Virginie, GODARD Jacky, GILBERT Sébastien, GILETTE Valérie, HERVIEU Jacques, LECAPITAINE Christelle, LECUYER Josiane, LEMIERE Marc-Antoine, MALBEC Béatrice, PATIENCE Mickaël, PELTIER Virginie, RAVACHE Jérôme.

Absents excusés : DAVID Frédéric donne pouvoir à VENGEONS Christian, DAVID Nathalie donne pouvoir à DESGUEE Jérémie (absent, ce pouvoir n'est pas effectif), GALLIER Erick donne pouvoir à LECUYER Josiane, MOTTIN Christelle donne pouvoir à GILETTE Valérie, PELLETIER Philippe donne pouvoir à GODARD Jacky.

Absents : DESGUEE Jérémie, FREENEE Anaïs, LEROUJILLY Chloé,

Présents : 15 **Pouvoirs** : 4 **Votants** : 19

La séance a été ouverte à 20h07.

Mme Josiane LECUYER a été désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité.

Considérant que le Conseil municipal ayant respecté le débat contradictoire lors de la séance et sur tous les sujets mis à l'ordre du jour ;

Budget Principal : Décision modificative N°2

Délibération 2025-11-04

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu la nécessité d'actualiser les crédits budgétaires ;

Considérant le respect de l'équilibre budgétaire et du principe de sincérité, le budget modifié est voté de manière suivante :

- Section de Fonctionnement :
 - Dépenses : 2 369 720, 27 €
 - Recettes : 2 425 008,20 €
- Section d'Investissement :
 - Dépenses : 1 597 726,68 €
 - Recettes : 1 647 726,68 €

Décision : 18 POUR 0 CONTRE 1 ABSTENTION

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la décision modificative 2025-2 comme suit :

14475	VAL D'ARRY	DM n°2 2025
Code INSEE	COMMUNE	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Décision Modificative 2

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60632 : Fournitures de petit équipement	0.00 €	4 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-611 : Contrats de prestations de services	0.00 €	6 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-618 : Divers services extérieurs	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00 €	15 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6752 : Valeurs comptables des immobilisations cédées (ASA)	0.00 €	28 450.48 €	0.00 €	0.00 €
D-6761 : Différences sur réalisations (+) transférées en investissement	0.00 €	21 549.52 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-752 : Revenus des immeubles	0.00 €	0.00 €	0.00 €	15 000.00 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0.00 €	15 000.00 €
R-7751 : Produits des cessions d'immobilisations (hors ASA)	0.00 €	0.00 €	0.00 €	50 000.00 €
TOTAL R 77 : Produits spécifiques	0.00 €	0.00 €	0.00 €	50 000.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	65 000.00 €	0.00 €	65 000.00 €
INVESTISSEMENT				
R-192 : Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	0.00 €	0.00 €	0.00 €	21 549.52 €
R-2131 : Constructions bâtiments publics	0.00 €	0.00 €	0.00 €	28 450.48 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0.00 €	50 000.00 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €	0.00 €	50 000.00 €
Total Général		65 000.00 €		115 000.00 €

Certifié exécutoire le
21/11/2025,
Le Maire, Christian VENGEONS

Pour copie conforme au registre,
Le Maire, Christian VENGEONS

